

Master Droit pénal et sciences criminelles

Présentation

Parcours proposés

- > M2 parcours Criminologie et victimologie
- > M2 parcours Droit et justice pénale

Présentation

La mention Droit pénal et sciences criminelles résulte de la nouvelle nomenclature nationale des formations. Elle reprend une partie de l'ancienne mention Carrières judiciaires et sciences criminelles.

La mention est sélective à l'entrée du master, donc pour l'entrée en première année du cycle.

La première année de Master repose sur un socle commun de connaissances et de compétences partagées. L'unité 3 du semestre 2, au choix, permet toutefois de se préparer à l'un des deux parcours de la seconde année du Master.

La seconde année de Master s'inscrit dans une démarche de spécialisation par l'existence de deux parcours distincts.

Le parcours Droit et justice pénale vise à une connaissance approfondie et spécifique du droit pénal avec une ouverture sur les sciences criminelles.

Le parcours Criminologie et victimologie (co-porté avec la faculté de Sciences humaines et arts de l'Université - Département de Psychologie -) propose aux étudiants une étude scientifique pluridisciplinaire, au carrefour des champs du droit, de la psychiatrie, de la psychologie et de la sociologie, des phénomènes de délinquance et de déviance, mais également de la victimologie dans ses dimensions juridique, sociale et clinique.

Objectifs

La Mention Droit pénal et sciences criminelles a pour objectif une formation de haut niveau de juristes spécialisés en droit pénal, avec une forte ouverture aux droits international et européen, et offre une compétence interdisciplinaire par une approche approfondie de la psychologie, de la psychiatrie, de la sociologie, de l'histoire..., en ce que ces autres disciplines traitent du phénomène criminel.

La formation vise à acquérir l'ensemble des prérequis pour se présenter aux épreuves des examens ou concours d'accès à la magistrature, au barreau, à la protection judiciaire de la jeunesse ainsi qu'aux divers métiers d'encadrement de la sécurité (police, gendarmerie, administration pénitentiaire par exemple) ainsi que l'expertise nécessaire à la réalisation d'un doctorat.

Les principaux débouchés professionnels sont les suivants :

Parcours Droit et justice pénale : Magistrature, avocat, greffe, juriste au sein de juridictions internationales et européennes - Métiers de la sécurité publique (cadres de la police, de la gendarmerie et de l'administration pénitentiaire, des collectivités territoriales)-Juristes au sein d'organisations internationales et d'ONG - Enseignement supérieur et recherche.

Parcours Criminologie et victimologie : Intervention socio-éducative - éducation spécialisée, protection judiciaire de la jeunesse, service pénitentiaire d'insertion et de probation, médiation pénale, emplois au sein d'associations ou de collectivités territoriales - Avocat - Magistrature - Enseignement supérieur et recherche.

Savoir faire et compétences

Le diplômé du Master mention droit pénal et sciences criminelles dispose de connaissances et de compétences à la fois spécialisées et transversales. Au-delà de celles qui sont propres à chacun des deux parcours, celles constituant le socle commun du Master sont les suivantes :

- Maîtrise de l'accès aux sources du droit national, international et européen ou étranger.
- Capacité à identifier les normes ou autres solutions pertinentes sur les supports papier ou électronique.
- Capacité à développer une analyse juridique intégrant des enjeux sociaux, éthiques ou philosophiques.
- Aptitude à évaluer une situation juridique (analyse de cas, de dossiers, ...), à synthétiser les informations pertinentes, à proposer une solution argumentée et à prendre des décisions.
- Aptitude à développer une réflexion critique et prospective.
- Aptitude à la recherche juridique (recueil de données, problématique, construction d'une démonstration).
- Bon niveau de culture générale.
- Aptitude au travail individuel et à l'autoformation.
- Aptitude au travail en équipe et en interdisciplinarité.
- Maîtrise des méthodes d'exposé écrit et oral.
- Maîtrise des techniques de rédaction et de diffusion de travaux, de rapports de recherche, d'enquêtes etc.
- Maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Formation à et par la recherche.

La mention est adossée à l'équipe de recherche l'ISC-EPRED (Equipe d'Accueil n° 1228) qui regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs en droit pénal et sciences criminelles de la faculté.

La mention Droit pénal et sciences criminelles permet une initiation à la recherche par la préparation de séminaires et les exercices effectués à leur occasion : rédaction de dossiers thématiques, individuels et collectifs ; commentaires de projets ou de réforme récents, etc. Un temps d'enseignement est par ailleurs consacré, sur les deux années, à la méthodologie de la recherche fondamentale et appliquée. Chaque parcours offre un choix entre un stage en laboratoire d'appui et la soutenance d'un mémoire de recherche fondamentale, ou un stage en milieu professionnel et la soutenance d'un mémoire de recherche appliquée (rapport de stage thématisé) ; les étudiants bénéficient des conférences (y compris conférences des professeurs invités par l'équipe) et participent aux journées d'étude, colloques et autres manifestations scientifiques organisés par le laboratoire d'appui ; ils participent également aux conférences organisées par l'association Maubergeon (association des doctorants pénalistes de la faculté) à l'adresse des étudiants de master. Les diplômés du Master bénéficient ainsi d'une formation à et/ou par la recherche leur permettant d'entreprendre une thèse de doctorat au sein du laboratoire d'appui et de l'École doctorale Droit et science politique Pierre Couvrat (ED 88).

Le Master bénéficie des 77 accords de coopération et du soutien du service des relations internationales de la Faculté, favorisant la mobilité des étudiants dans la perspective de l'internationalisation des formations.

Le parcours Droit et justice pénale propose des enseignements de droit pénal international et européen ainsi qu'un enseignement de droit pénal comparé.

Dans les deux parcours, le stage peut être effectué à l'étranger dès lors qu'il répond, par ses modalités de déroulement, aux conditions pédagogiques exigées.

Les + de la formation

Une convention signée avec l'école de criminologie de Louvain-la-Neuve (Belgique) permet aux étudiants, principalement du Parcours Criminologie et victimologie, une mobilité internationale dans le cadre des échanges Erasmus.

Organisation

Conditions d'accès

L'accès au Master mention Droit pénal et sciences criminelles est sélectif à l'entrée de la première année.

Candidatures en 1ère année de Master :

1. La formation est ouverte aux candidats déjà inscrits dans l'enseignement supérieur français et titulaires d'une licence de Droit (*de préférence une licence de Droit, parcours carrières judiciaires et sciences criminelles, ou une licence de Droit montrant, par le choix des TD ou des matières optionnelles, un intérêt affirmé pour le droit pénal et les sciences criminelles*). Un dossier de candidature doit être constitué via l'application E-Candidat : <https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr>

Calendrier des candidatures :

Ouverture de la campagne de candidature : 23 avril 2018 / Date limite de dépôt des dossiers : 14 mai 2018 / date limite de communication des résultats : 22 juin 2018.

2. Elle est également ouverte aux candidats non titulaires d'un diplôme français et qui n'ont jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur français. Le lien utile : <http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-etudiants-titulaires-de-diplomes-etrangers-souhaitant-entrer-en-l2-l3-m1-ou-en-capacite-353421.kjsp?RH=1289896384443> (campagne ouverte du 15 novembre 2017 au 20 mars 2018).

Candidatures en 2ème année de Master :

1. A titre transitoire, pour les étudiants en Master 1 Droit (*mention carrières judiciaires et sciences criminelles ou mention Justice, procès et procédures*) en 2017-2018 ou déjà titulaires d'un M1 Droit (*mention carrières judiciaires et sciences criminelles, ou Justice, procès et procédures*) un dossier de candidature doit être constitué pour l'entrée en deuxième année de master. Il est également accessible via l'application E-Candidat accessible à partir du site de la faculté de Droit et des sciences sociales : <https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr>

Calendrier des candidatures : Ouverture de la campagne de candidature : 15 mai 2018 / Date limite de dépôt des dossiers : 8 juin 2018 / date limite de communication des résultats : 13 juillet 2018.

2. Pour les Candidats non titulaires d'un diplôme français et qui n'ont jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur français : <http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-etudiants-titulaires-de-diplomes->

[etrangers-souhaitant-entrer-en-master-2eme-annee-353491.kjsp?RH=1289896384443](#) (campagne ouverte du 15 novembre 2017 au 20 mars 2018)

L'accès à la formation, en 1^{ère} et 2^{ème} année de Master, est également ouvert aux candidats ne possédant pas les diplômes requis, après validation de leurs acquis professionnels et personnels (VAPP). Pour toute demande en ce sens, il convient de s'adresser à UP&PRO : 2 rue Pierre Brousse, Bât B. 25, TSA 91110, 86073 Poitiers cedex 9 ; Tél. 05 49 45 44 60 ; Courriel : up-pro@univ-poitiers.fr

Lien utile : <http://upro.univ-poitiers.fr/formation-tout-au-long-de-la-vie/faire-une-vapp-et-ou-reprendre-ses-etudes-re-la-validation-d-acquis-professionnels-et-personnels/>

Modalités d'inscription

Pour prendre connaissance des modalités d'inscription, consultez l'adresse suivante :

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-/inscription-en-master-1er-annee-selectif--1631703.kjsp?RH=1289896384443>

Pré-requis recommandés

Avoir choisi, durant le cursus de Licence, les matières pénales en TD lorsque ces TD sont facultatifs ainsi que les matières optionnelles en droit pénal et sciences criminelles.

Et après

Poursuite d'études

Les diplômés du Master mention Droit pénal et sciences criminelles bénéficient d'une formation à et/ou par la recherche leur permettant, s'ils le souhaitent, d'entreprendre une thèse de doctorat au sein du laboratoire d'appui, l'ISC-EPRED (EA 1228) et de l'École doctorale Droit et science politique Pierre Couvrat (ED 88).

Insertion professionnelle

Les principaux débouchés professionnels sont les suivants :

Parcours Droit et justice pénale : Magistrature, avocat, greffe, juriste au sein de juridictions internationales et européennes - Métiers de la sécurité publique (cadres de la police, de la

gendarmerie et de l'administration pénitentiaire, des collectivités territoriales)-Juristes au sein d'organisations internationales et d'ONG - Enseignement supérieur et recherche.

Parcours Criminologie et victimologie : Intervention socio-éducative - éducation spécialisée, protection judiciaire de la jeunesse, service pénitentiaire d'insertion et de probation, médiation pénale, emplois au sein d'associations ou de collectivités territoriales - Avocat - Magistrature - Enseignement supérieur et recherche.

Contact(s)

Responsable(s)

Responsable de la mention

Leturmy Laurence
laurence.leturmy@univ-poitiers.fr
Tel. +33 5 49 45 40 08

Autres contacts

Madame Aubert, responsable du parcours Droit et justice pénale : bernadette.aubert@univ-poitiers.fr

Madame Leturmy responsable du parcours Criminologie et victimologie : laurence.leturmy@univ-poitiers.fr

Madame Guignard, secrétaire de l'Institut de Sciences Criminelles (ISC-EPRED) : secretariat.isc-epred@univ-poitiers.fr

Site de l'ISC-EPRED : <http://isc-epred.labo.univ-poitiers.fr/>

Infos pratiques

- > Composante : Droit et sciences sociales
- > Niveau d'étude : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120 crédits
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : formation initiale, formation continue
- > Formation à distance : Non

> Lieu d'enseignement : Poitiers-Centre Ville

En savoir plus

[ISC-EPRED Institut de sciences criminelles - Equipe Poitevine de Recherche et d'Encadrement Doctoral en Droit pénal et Sciences criminelles \(EA 1228\)](#)

Programme

Programme

M1 Droit pénal et sciences criminelles

Semestre 1

UE1 Analyser les modalités de la réaction étatique à l'infraction 15 crédits

- Droit pénal spécial II
- Droit pénal spécial II CM
- Droit pénal spécial II TD
- Procédure pénale II
- Procédure pénale II CM
- Procédure pénale II TD
- Ateliers transversaux d'étude de cas

UE2 Appréhender la dimension criminologique du phénomène criminel 12 crédits

- Sociologie pénale
- Sociologie pénale CM
- Sociologie pénale APP
- Doctrines criminologiques
- Cours à choix
- 1 élément(s) au choix parmi 2 :
- Criminologique
- Histoire du procès et de la procédure CM

UE3 Maîtriser une langue étrangère 3 crédits

- 1 élément(s) au choix parmi 1 :
- Anglais
- Anglais TD I
- Anglais APP I (complément des TD)

Stage facultatif

Semestre 2

UE1 Approfondir les aspects européens et internationaux de la matière pénale 9 crédits

- Droit pénal international et européen
- Droit pénal international et européen CM
- Droit pénal international et européen TD
- Droit européen des droits de l'homme CM

UE2 Analyser les enjeux de la réaction étatique à l'infraction 9 crédits

- Droit de la sanction pénale
- Droit de la sanction pénale - Fondamentaux
- Droit de la sanction pénale - Fondamentaux CM
- Droit de la sanction pénale - Fondamentaux TD
- La privation de liberté
- La privation de liberté CM (mutualisé droit)
- La privation de liberté TD (mutualisé droit)
- Politique criminelle
- Politique criminelle CM
- Politique criminelle APP
- Ateliers transversaux d'étude de cas

UE3 Préfigurer son parcours 6 crédits

- 1 élément(s) au choix parmi 2 :
- UE3 Approfondir le droit pénal technique (parcours Droit et justice pénale) 6 crédits

- Droit pénal du travail
- Droit pénal des affaires
- UE3 Appréhender la dimension criminologique/victimologique des protagonistes de l'infraction 6 crédits
- Psychocriminologie
- Clinique criminologique 1
- Psychiatrie criminelle
- Psychiatrie criminelle 1 (mutualisé droit)
- Psychiatrie criminelle 2
- Délinquance et victimologie des mineurs

UE4 Construire son projet professionnel 6 crédits

- Langue étrangère
- 1 élément(s) au choix parmi 1 :
- Anglais
- Anglais TD II
- Anglais APP II (complément des TD)
- Initiation à la méthodologie de la recherche
- Stage facultatif